

Les platanes du Canal au cœur des débats

Dominique Trilles, la première adjointe, a rencontré le président de la Région, Christian Bourquin.

C'était une première: les élus des communes du Canal du Midi ont été invités par Christian Bourquin, le président de Région, pour discuter des différentes problématiques liées au Canal du Midi que peuvent rencontrer les édiles. Yves Bastié étant en déplacement professionnel, c'est Dominique Trilles, sa première adjointe, qui l'a représenté lors de cette réunion à Montpellier le 14 mai. Parmi les sujets abordés, l'abattage des platanes a été beaucoup discuté puisque cette menace semble vouloir persister.

Dominique Trilles a insisté sur l'urgence d'un traitement pour ces arbres. Elle a réaffirmé: «*La réplantation n'est pas la seule solution*» précisant que «*les essais de traitement du CETEV doivent être rapidement mis en œuvre*». Or, a-t-elle souligné: «*Il manque encore aujourd'hui une dernière autorisation de l'Etat. Ce dernier avait pourtant donné un accord en mars dernier, mais il semblerait que le laboratoire CETEV doive encore fournir des pièces*



► Conserver les platanes qui restent, tel est le vœu des élus.

complémentaires pour obtenir le protocole définitif d'autorisation». Et de rappeler: «*Nous n'avons que trop tardé*».

L'adjointe a également insisté sur les problèmes posés par le classement du canal du Midi quant au développement des communes qui le longent. En effet, le périmètre de protection s'étend de

500 mètres de part et d'autre du canal, nuisant en cela à l'aboutissement de projets de développement économique, porteurs d'emplois.

Christian Bourquin, sensible à ses doléances, s'est proposé de jouer le rôle de coordonnateur des actions à mettre en place et propose une nouvelle réunion entre les élus du territoire fin septembre.